

A man with glasses and a beard, wearing a dark suit and a light-colored shirt, is shown in profile, speaking into a microphone. He is holding a smartphone in his hand, which has a red "RECORD" indicator on the screen. The background is blurred, showing other people and what appears to be a public event or press conference.

# > ÉCONOMIE

ENTREVUE AVEC  
YVES-THOMAS DORVAL

# 50 ans de collaboration entre le CPQ et l'UMQ

Le 20 janvier dernier, le Conseil du patronat du Québec (CPQ) a célébré son cinquantième anniversaire de fondation. URBA en a profité pour réaliser une entrevue avec son président-directeur général, monsieur Yves-Thomas Dorval, afin de faire un survol de l'évolution du rôle de l'organisation et de ses liens avec le milieu municipal au Québec.

**Q** Monsieur Dorval, pouvez-vous rappeler brièvement quel mandat a été confié au CPQ lors de sa création, en 1969 ?

**R** À la base, le CPQ a été créé à la demande non seulement des employeurs eux-mêmes, mais également du gouvernement du Québec et des syndicats, afin que le milieu municipal se donne un interlocuteur patronal unique pour établir un dialogue en matière de législation et de relations du travail, dans un contexte où le Québec connaissait de profonds changements sociaux. C'est pourquoi le CPQ a été structuré comme une confédération patronale, réunissant à la fois des associations sectorielles d'employeurs et des entreprises, tant dans les secteurs privé, public que parapublic.

**Le monde du travail et l'économie québécoise ont beaucoup changé en 50 ans. Comment le CPQ a-t-il évolué au rythme de ces transformations ?**

Fondamentalement, notre mission est demeurée la même, soit de porter la voix des employeurs du Québec par rapport aux dossiers qui les concernent. Les domaines d'intervention ont cependant muté de façon importante. Par exemple, alors qu'on discutait beaucoup, il y a quelques décennies, des questions liées aux relations du travail, on parle davantage aujourd'hui des enjeux comme les changements climatiques, la transition énergétique ou l'économie verte. Il est essentiel que les employeurs et les entreprises soient entendus sur ces dossiers prioritaires et depuis 50 ans, le CPQ est reconnu comme un acteur incontournable du dialogue social qui anime le Québec.

**Quelle est la vision du CPQ quant au rôle exercé par les élués et élus locaux et les municipalités pour stimuler le développement économique local et régional ?**



Les municipalités, comme gouvernements de proximité, jouent un rôle essentiel dans le dynamisme économique des communautés. Les élus municipaux ont cette capacité d'avoir une vision d'ensemble de leurs milieux et de mobiliser les différents partenaires socioéconomiques concernés, dont les PME, autour d'une vision commune pour créer de la richesse et améliorer la qualité de vie des citoyens. Ils peuvent vraiment exercer le rôle d'agents de changement et contribuer à la prospérité de l'ensemble du Québec.

**On parle beaucoup en ce moment, dans le milieu municipal, de la réforme de la fiscalité municipale et des négociations du prochain pacte fiscal, qui devrait amener le transfert d'un point de la TVQ aux municipalités. Quelle est la réflexion du CPQ à ce sujet ?**

Je pense qu'il serait naturel que les municipalités, vu l'évolution de leurs responsabilités et des services de proximité qu'elles offrent, puissent bénéficier des fruits de la croissance

économique, notamment par le biais du transfert d'un point de la TVQ. Cependant, les employeurs du secteur privé que le CPQ représente insistent pour que les municipalités profitent de cette diversification des revenus municipaux pour accentuer leurs efforts afin de contrôler rigoureusement la croissance de leurs dépenses. Les dirigeants d'entreprises veulent aussi éviter qu'une réforme fiscale municipale n'entraîne de nouvelles formes de taxation locale.

En terminant, je tiens à souligner le partenariat étroit qui unit l'UMQ et le CPQ depuis près de 50 ans. L'UMQ est un membre actif du CPQ depuis presque ses débuts, ce qui témoigne du fait que les municipalités sont des employeurs publics et des donneurs d'ouvrages majeurs au Québec. Il m'apparaît essentiel de poursuivre cette collaboration afin d'échanger sur nos enjeux respectifs et de continuer à travailler ensemble pour la prospérité de tous les Québécois.

**Pour en savoir plus sur les activités entourant les 50 ans du CPQ, visitez la section spéciale sur leur site Web : <https://www.cpq.qc.ca/50e>.**